

Pratiquement la totalité des projets étant finalisés, la répartition du fond de concours a été répartie de la façon suivante :

Projet 1 :	4 823,25 €
Projet 2 :	7 694,43 €
Projet 3 :	59 797,41 €
Projet 4 :	12 658,25 €
Projet 5 :	31 951,23 €
Projet 6 :	3 231,01 €
Projet 7 :	13 302,00 €
Projet 8 :	16 542,42 €
TOTAL	150 000,00 €

LE CONSEIL A L'UNANIMITÉ

SOLLICITE un fond de concours à hauteur de **150 000 €** auprès de la communauté des communes du pays d'Apt Luberon, selon la répartition ci-dessus,

DIT que les recettes correspondantes ont été inscrites au budget,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**